



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans
Commune d'Ingré

DECISION N° DC.23.013

portant sur la

Demande de subvention au titre des dotations d'équipements des territoires ruraux (DETR) / dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) dans le cadre du projet de réfection de l'étanchéité du toit terrasse de l'école maternelle Emilie CARLES

Le Maire,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif à la délégation du conseil municipal au Maire,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020 en ce qu'elle autorise le Maire à demander, par délégation, à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions, de fonctionnement ou d'investissement, dans le domaine des travaux, des fournitures et des services, et sans limite de montant,

Vu les dotations DETR/DSIL pour 2023,

DECIDE

Article 1^{er} : La ville d'Ingré a décidé de mettre en œuvre une nouvelle étanchéité sur le toit terrasse de l'école maternelle Emilie CARLES afin de préserver la pérennité du bâtiment. En effet, l'étanchéité du toit est devenue obsolète et de nombreuses infiltrations endommagent l'intérieur du bâtiment et peuvent présenter un risque au regard des installations électriques existants dans les plenums.

Le projet consiste à :

- Mettre en place un échafaudage de pied en périphérie du bâtiment ;
- Débarder ou déposer les relevés et solins existants ;
- Mettre en œuvre une étanchéité bicouche élastomère ;
- Réaliser de nouveaux relevés en périphérie et au droit des lanterneaux ;
- Reprendre les solins, les sorties en toiture et les entre d'eaux pluviales

Le projet débuterait au printemps 2023 et la fin des travaux serait prévue pour août 2023.

Ce projet est éligible aux dotations DETR/DSIL.

Article 2 : Le coût prévisionnel du projet est de 55 000,00 € HT.
La demande de subvention porte sur un montant de 19 250,00 €.
Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Montant H.T.	%
<u>DEPENSES :</u>		
Mobilisation de chantier et approvisionnement	2 138,64 €	
Travaux préparatoires	14 956,82 €	
Travaux d'étanchéité	37 904,54 €	
Total dépenses :	55 000,00 €	
<u>RESSOURCES :</u>		
DETR	19 250,00 €	35,00 %
Autofinancement :	35 750,00 €	65,00 %
Total des ressources :	55 000,00 €	

Article 3 : Monsieur le Maire s'engage à rendre compte à la prochaine réunion du conseil municipal de la présente décision.

Article 4 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 5 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre Val de Loire.

A Ingré, le **18 JAN. 2023**

Le Maire,

Christian DUMAS

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

Publié ou notifié-le :

18 JAN. 2023
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur : Le Tumelin SYLVIE

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Numéro de l'acte :	DC_23_013
Date de la décision :	2023-01-18 00:00:00+01
Objet :	Demande de subvention au titre des dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR) / dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) dans le cadre du projet de réfection de l'étanchéité du toit terrasse de l'école maternelle Emilie CARLES
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.1 - Demandes de subvention.
Identifiant unique :	045-214501694-20230118-DC_23_013-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20230118-DC_23_013-AR-1-1_0.xml	text/xml	1114
Nom original :		
DC.23.013 - demande_DC.23.013_DETR_DSIL_ingré_toit_terrasse_Emilie_CARLES.pdf	application/pdf	317285
Nom métier :		
99_AR-045-214501694-20230118-DC_23_013-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	317285

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 janvier 2023 à 16h33min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 janvier 2023 à 16h33min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 janvier 2023 à 16h33min49s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>18 janvier 2023 à 16h38min57s</i>	<i>Reçu par le MI le 2023-01-18</i>
--	--------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------